Un exemple original et durable de partenariat

Le Protocole Sambre

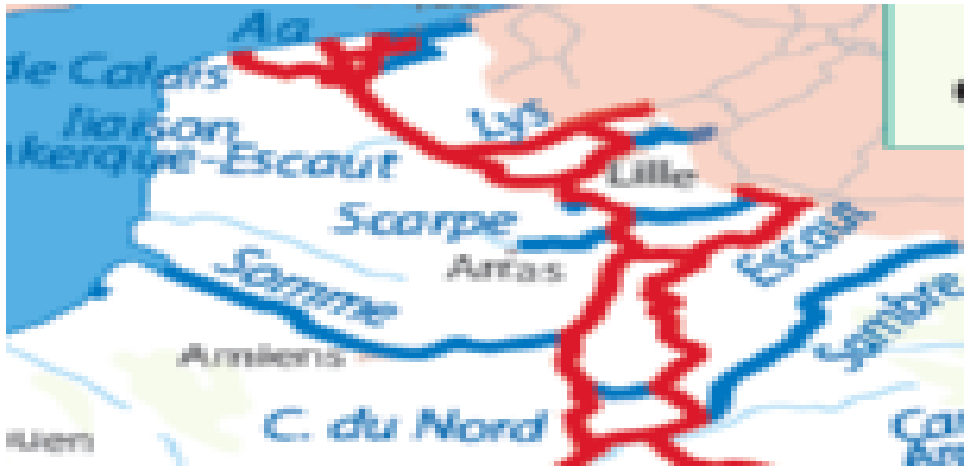

Marie-laure Kresec, Envu2
& Guy Arzul, VNF

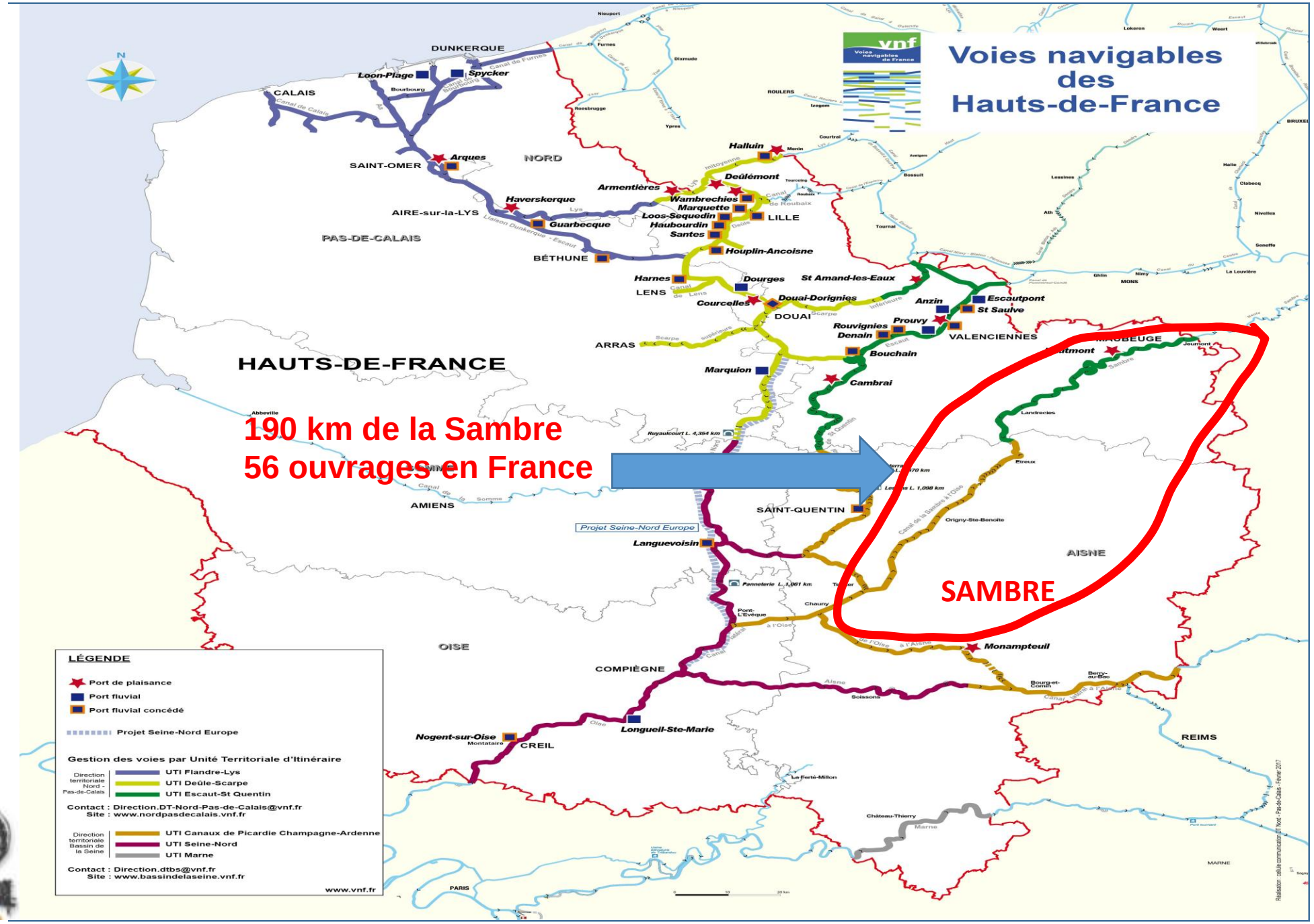
Voies navigables des Hauts-de-France
HAUTS-DE-FRANCE
190 km de la Sambre
56 ouvrages en France
SAMBRE
DUNKERQUE
CALAIS
Loon-Plage
Spycker
SAINT-OMER
Arques
NORD
Haverskerque
AIRE-sur-la-LYS
Guarbecque
PAS-DE-CALAIS
BÉTHUNE
Halluin
Deûlémont
Armentières
Wambrechies
Marquette
Loos-Sequedin
LILLE
Haubourdin
Santes
Houplin-Ancoisne
Harnes
LENS
Dourges
St Amand-les-Eaux
Courcelles
Douai-Dorignies
DOUAI
Anzin
Escautpont
St Saulve
Rouvignies
Prouvy
Denain
VALENCIENNES
ARRAS
Bouchain
Marquion
Cambrai
MAUBEUGE
Jeumont
Landrecies
Etreux
Origny-Ste-Benoîte
AMIENS
SAINT-QUENTIN
Projet Seine-Nord Europe
Languevoisin
AISNE
Chauny
Port-L'Evêque
Monampteuil
OISE
COMPIÈGNE
Soissons
Nogent-sur-Oise
CREIL
Longueil-Ste-Marie
REIMS
La Ferté-Milon
Château-Thierry
MARNE
PARIS
LÉGENDE
Port de plaisance
Port fluvial
Port fluvial concédé
Projet Seine-Nord Europe
Gestion des voies par Unité Territoriale d'Itinéraire
Direction territoriale Nord - Pas-de-Calais
UTI Flandre-Lys
UTI Deûle-Scarpe
UTI Escaut-St Quentin
Contact : Direction.DT-Nord-Pas-de-Calais@vnf.fr
Site : www.nordpasdecalais.vnf.fr
Direction territoriale Bassin de la Seine
UTI Canaux de Picardie Champagne-Ardenne
UTI Seine-Nord
UTI Marne
Contact : Direction.dtbs@vnf.fr
Site : www.bassindelaseine.vnf.fr
www.vnf.fr

Contexte du partenariat du protocole Sambre du 17 décembre 2015

2006 : Continuité d'itinéraire de l'axe Sambre interrompue depuis mars 2006 en raison de désordres constatés sur les ponts-canaux de Macquigny & Vadencourt.

2009 : Proposition de décentralisation par l'Etat au deux régions en échange d'une participation 50/50 à la remise en état des ponts-canaux (8Me). Proposition rejetée par les collectivités

2012 : Création de Réussir notre Sambre (Association regroupant les communes mouillées et intercommunalités du linéaire) qui sera l'interlocuteur unique de VNF dans les négociations pour la réouverture au transit de l'Axe Sambre

2013 : Mandat de l'Etat à VNF pour engager une négociation reposant sur un principe de partage des coûts d'exploitation et d'investissement entre collectivités et VNF.

2015 : Aboutissement des négociations

1-Au travers du CPER 2015-2020, les régions Picardie, Nord-pas-de-Calais, le CD de l'Aisne comme l'Etat acceptent le partage 50/50 du financement des 12M€ de travaux de remise en navigation sous réserve d'une garantie d'exploitation partagée entre VNF et les territoires à compter de la fin des travaux.

2- L'ensemble des intercommunalités du linéaire de la Sambre et le Département du nord concluent un protocole d'accord le 17/12/2015 sur une base de participation collective de 845.885€ annuel à VNF pour un coût d'exploitation plafonné à 2.346.000€/an.

TRAVAUX NECESSAIRES AVANT RE-OUVERTURE

- Reconstruction des ponts-canaux de Macquigny et Vadencourt : 8 M€ TTC

- Restauration de la fonctionnalité des ouvrages : 4M€ TTC
  - Écluses
  - Pont-mobile de Vadencourt
  - Dragages

Planning:

2017 – recrutement du maitre d'œuvre

2017/2018 – études

Fin 2018/2019 : Autorisation Loi sur l'Eau

2019/2020 – travaux

Suivi de l'opération par un Comité stratégique commun

Protocole du 17/12/2015 de gouvernance partagée de la Sambre

Liste des signataires 2015 :

-Département du Nord,
-Communauté d'Agglomération de Maubeuge Val de Sambre
-Communauté de communes du Pays de Mormal
-Communauté de communes Caudrésis-Catesis
-*Communauté de communes de la Thiérache d'Aumale*
-*Communauté de communes de la région de Guise*
(désormais *Communauté de communes de la Thiérache, Sambre et Oise)*
-Communauté de communes de la Thiérache du Centre
-Communauté de communes du Val de l'Oise
-Communauté de communes Villes d'Oyse (désormais *Communauté d'agglomération Chauny-Tergnier La Fère)*
-Association Réussir notre Sambre
- Voies navigables de France

Une répartition des coûts d'exploitation à partir de la réouverture adaptée au territoire autour de la pondération de trois critères

Département du Nord	65.595€€
Communauté d'Agglomération de Maubeuge Val de Sambre (CAMVS)	388.000€
Communauté de communes du Pays de Mormal (CCPM)	85.777€
Communauté de communes de la Thiérache d'Aumale (CCTA)	39.462€
Communauté de communes de la Thiérache du Centre (CCTC)	47.267€
Communauté de communes de la Région de Guise (CCRG)	52.251€
Communauté de communes Caudrésis-Catesis (CCCC)	94.332€
Communauté de communes Val de l'Oise (CCVO)	20.000€
Communauté de communes Villes d'oyse (CCVO)	53.201€

Un élément fondamental de la réussite : l'unité des acteurs locaux réunis dans l'association « Réussir notre Sambre »

Pourquoi avoir créé l'association « Réussir notre Sambre » ?

- Créer une structure souple entre les communes mouillées porteuses du projets
- Etre un interlocuteur unique face à l'Etat, VNF et le territoire,
- Proximité de l'association avec les acteurs locaux et la population,
- Une motivation reconnue et à faire monter en puissances
- S'assurer de la mise en œuvre opérationnelle du Protocoles
- Partager notre expérience (nombreuses interventions extérieures, travail en réseau…)

Dynamisation touristique autour d'animations préparant la réouverture

- Porter un projet de développement pour la rivière auprès de tous,
- Impulser un programme d'animations et de dynamisation touristique (calendrier *des évènements de la destination touristique, salons comme « Belgian Boat Show 2017 », organisation d'évènements transfrontaliers comme « Belle Ile-Hautmont fin juin chaque année », campagnes de* communication: flyer, kakemono, Facebook, etc… mobilisant la population sur les enjeux de la Sambre).

→ Préparer les conditions d'une réouverture réussie: objectif 2020

Intérêts pour VNF du protocole Sambre »

Intérêts pour VNF :

- Nouer un partenariat durable sur le développement économique,
- Sécuriser les investissements de l'Etat, VNF et la Région Hauts-de-France,
- Partager les coûts liés à l'exploitation d'une voie purement touristique,
- Créer un modèle reproductible sur l'ensemble du réseau fluvial de VNF,

Méthodologie :

- Inventaire des recettes et charges d'exploitation (peu usité jusqu'alors...),
- Analyse des coûts liés à la gestion hydraulique relevant de VNF et à la remise en navigation pour la plaisance,
- Mise en place à terme d'une comptabilité séparée au sein de VNF sur cette voie,
- Partage annuelle de la situation dans le cadre d'une gouvernance partagée,
- Définir ensemble le niveau de service de la voie d'eau utile au développement des territoires traversés par la Sambre,

Merci de votre attention….et rendez-vous en 2020 sur la Sambre !